



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Solidaires

Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche

**Nous demandons une prime pour tous
pour une année exceptionnelle !**

Les 1200 salariés de la CELDA ont contribué au résultat exceptionnel de l'année 2014, **plus de 40 Millions d'Euros de Résultat Net** (+25% par rapport à 2013, ce qui est remarquable en période de « crise ») !

Vos représentants estiment que le Directoire doit partager le fruit du travail de façon collective et plus équitable.

Le 7 janvier 2015 s'est tenue la 1^{ère} réunion sur les **Négociations Annuelles Obligatoires** et sur un **accord dérogatoire de Participation**.

- **Concernant les NAO**, les élus CFDT, SU Unsa et Sud demandent au Directoire le versement d'une **PRIME EGALITAIRE de 1200 € nets**,
- **Concernant l'accord dérogatoire de Participation**, les élus CFDT, SU Unsa et Sud demandent au Directoire que les modalités de répartition actuellement en vigueur (30% égalitaire, 70% en fonction du salaire) soient revues de manière significative, afin de mieux rémunérer les salariés de la CELDA qui ont les plus faibles revenus. Ils demandent également que la formule légale de calcul soit boostée.

Si ces conditions ne sont pas réunies, les élus CFDT, SU Unsa et Sud sauront prendre leurs responsabilités.